



SEP

Société Equitation Paris

Ecole d'Equitation Cheval et Poney depuis 1947

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SEP

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la 76^{ème} Assemblée Générale ordinaire annuelle de la Société d'Equitation de Paris, qui se tiendra le :

MARDI 11 DECEMBRE 2018

A PARTIR DE 20H00 AU CLUB HOUSE DE LA SEP

L'EMARGEMENT DES LISTES COMMENCERA A PARTIR DE 19H15.

L'Assemblée Générale sera précédée d'un apéritif servi à partir de 19h15 et se clôturera par un buffet dinatoire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport moral de la Présidente
- 2) Rapport financier du Trésorier
- 3) Rapport d'activité du Directeur
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos de la période du 1/09/2017 au 27/06/2018
- 5) Approbation des comptes de l'exercice clos de la période du 27/06/2018 au 31/08/2018
- 6) Rapport du contrôleur des comptes
- 7) Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la période 1/09/2018 au 31/08/2019
- 8) Quitus aux membres du comité directeur sur la période du 1/09/2017 au 27/06/2018 inclus
- 9) Quitus aux membres du conseil d'administration sur la période du 28/06/2018 au 31/08/2019
- 10) Election des quatre membres du Conseil d'Administration
- 11) Questions diverses qui doivent impérativement être transmises au secrétariat 8 jours avant la date d'Assemblée Générale

Rappel :

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend les membres adhérents au sens des dispositions statutaires, à savoir toute personne adhérente, pratiquante, bienfaitrice ou membre honoraire, à jour de ses cotisations et âgée au moins de 16 ans au jour de l'Assemblée.

Les candidatures devront impérativement être effectuées conformément aux dispositions statutaires.

Pour le Conseil d'Administration, la Présidente
Sophie Suivre